



métropole  
rouennormandie



# RAPPORT ANNUEL 2014

Sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets








# Sommaire

- ❑ *Territoire, une collectivité proche des usagers*
  
- ❑ *Personnel, 298 agents dédiés à la compétence déchets*
  
- ❑ *Environnement, de bonnes pratiques pour chaque public*
  
- ❑ *Collecte, des moyens adaptés au contexte*
  
- ❑ *Traitement, quel devenir pour vos déchets ?*
  
- ❑ *Finances, quel coût pour le service ?*



# Présentation du territoire



- Pôle de proximité Elbeuf 
- Pôle de proximité Duclair 
- Pôle de proximité Le Trait 

Le présent rapport concerne l'année 2014 et retrace l'activité de la CREA. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le territoire de la CREA compte 71 communes et 496 456 habitants (population légale INSEE).

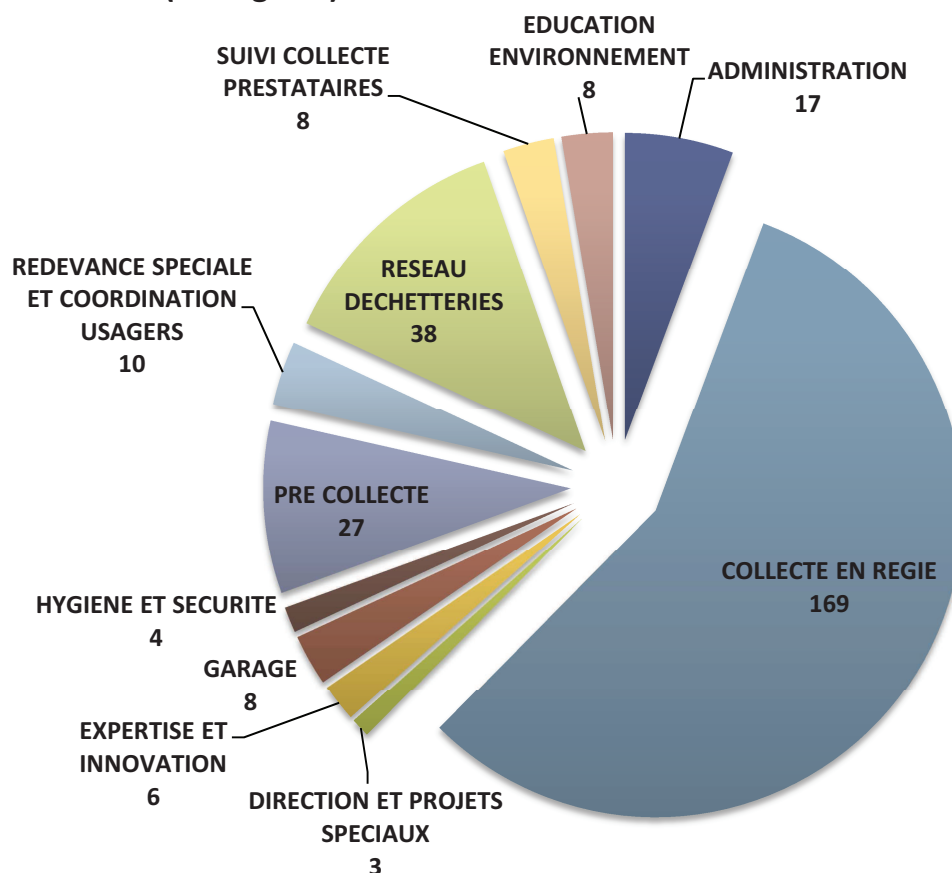
Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 la CREA est devenue la Métropole Rouen Normandie en application de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014. Si le territoire et les communes qui le composent demeurent inchangés, 5 pôles de proximité (d'environ 100 000 habitants) ont été constitués en vue d'apporter une proximité quotidienne renforcée aux habitants et aux services communaux.





# Personnel

## Répartition des effectifs 2014 (298 agents)



## Hygiène et sécurité

La collecte des déchets est l'une des activités professionnelles les plus accidentogènes en France. Sur l'activité déchets une cellule Hygiène et Sécurité, composée de 4 personnes, se consacre aux questions de prévention des risques sur l'ensemble de l'activité « déchets ». Un agent de prévention issu du reclassement a rejoint la cellule en cours d'année pour s'occuper des missions telles que les audits de site, certains contrôles périodiques, les exercices incendie ou encore le suivi des formations de sécurité. Cette arrivée a permis à la cellule d'élargir son périmètre d'intervention, elle coordonne désormais l'ensemble des activités du territoire dans une volonté d'améliorer la cohérence des pratiques quel que soit le lieu de travail des agents.

### Focus

Dans les déchèteries, la mise en place des REP (filières de gestion spécifique de certains déchets) a notamment modifié le tri des déchets dangereux réceptionnés par les gardiens. Cette filière nécessite que le gardien affine son tri en fonction de la nature des produits mais également du volume du contenant. Cette nouvelle REP a nécessité un accompagnement adapté et régulier des gardiens par les encadrants et la cellule HS sur le tri, le conditionnement et le stockage des déchets dangereux dans les locaux. Cela a également été l'occasion de revoir les contraintes de stockage et de remplacer les locaux les plus anciens pour sécuriser au mieux cette collecte.

## Bilan de l'année 2014

La tendance depuis 2010 s'oriente vers une diminution des accidents liés à la collecte sur le périmètre global. Entre 2013 et 2014, le nombre d'accidents est passé de 61 à 55. Cependant, le nombre d'accidents ayant engendré un arrêt de travail passe de 45 en 2013 à 50 en 2014, ce qui explique l'augmentation du nombre de jours d'arrêts (2361 en 2013 et 2678 en 2014)

*Nota : que les chiffres indiqués dans le précédent rapport annuel ne tenaient compte que des accidents de la collecte.*

Les principales actions qui ont été réalisées sur 2014 :

- Refonte de l'accueil des nouveaux arrivants avec une formation sur le terrain avant toute prise de poste, dispensée par un agent de collecte.
- Travail de recensement et de proposition sur l'ensemble des points sensibles du territoire. A fin 2014 sur les 870 points sensibles recensés sur le territoire, 320 sont résolus et pour 377 des solutions techniques ont été identifiées qui seront proposées aux communes concernées.
- Développement des suivis de collecte filmés sur Elbeuf
- Etude sur la pénibilité en collaboration avec le Centre de Gestion
- Etudes des atmosphères de travail dans les ateliers de mécanique
- Sensibilisation sur le risque chimique en déchèterie
- Audit de suivi pour la certification **OHSAS 18001** sur l'ensemble du territoire

## Perspectives 2015

- Le traitement des points sensibles de collecte va s'accélérer en 2015 avec la présentation des propositions à l'ensemble des communes du territoire et la mise en place des équipements sur 2015 et 2016.
- Le projet d'échauffement au travail qui devait se dérouler en 2014 est reporté sur l'année 2015. Ce projet a pour objectif de réduire les troubles musculo-squelettiques et l'absentéisme de façon générale.
- Renouvellement de la certification **OHSAS 18001** sur l'activité déchets. La Maîtrise des Déchets est engagée depuis 2008 dans un système de management de la sécurité et la santé au travail pour l'ensemble de ses activités. Cette démarche est basée sur l'amélioration continue et vise à diminuer les risques et les accidents de travail.



# Environnement

## La réduction des déchets

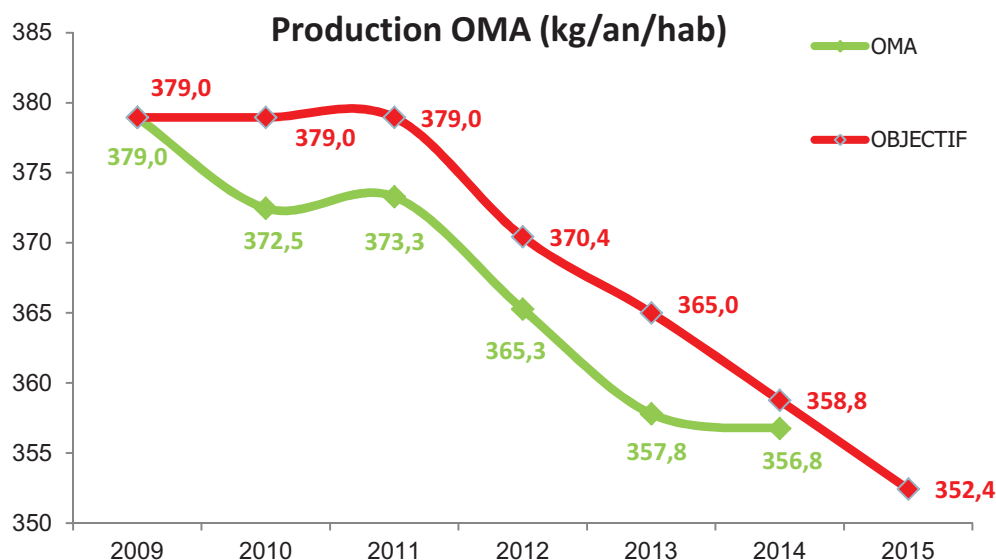
En 2014, la CREA poursuit son programme d'actions inscrit dans le Plan Local d'Education à l'Environnement approuvé en décembre 2012.

### L'objectif:

- faire prendre conscience à chacun de la nécessité du changement tant au niveau individuel que collectif,
- favoriser l'apprentissage des bonnes pratiques (tri, réduction, réemploi),
- valoriser l'usage et les bonnes pratiques (actions des relais, réduction..),

Il répond à l'objectif du Programme de Réduction des Déchets engagé en 2009 avec l'ADEME.

Le Programme de Réduction des Déchets a connu une année contrastée. Les Ordures Ménagères Assimilées (OMA) ont diminué, mais de façon moins importante que précédemment. La tendance étant proche de la stabilisation, on peut penser que la production en 2015 nous conduira à un résultat proche de l'objectif de réduction de 7% des OMA sur 5 ans.

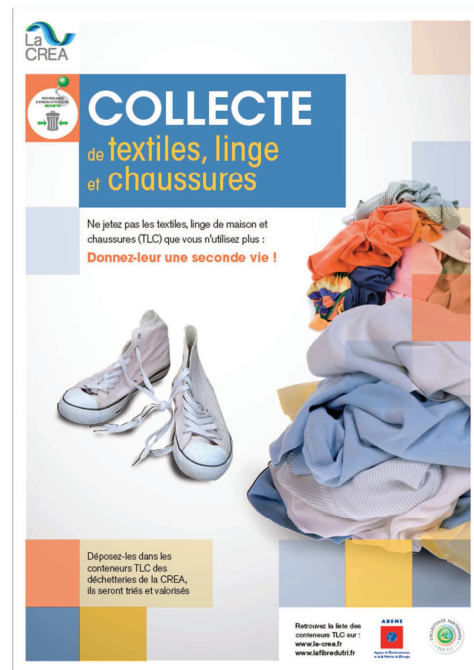




## Promotion du réemploi

Des conteneurs textiles ont été déployés sur l'ensemble du territoire. 104 colonnes sont maintenant installées sur 53 communes et dans l'intégralité du réseau déchetteries de la CREA. Les tonnages collectés augmentent notablement (29%), et la mise en place de nouvelles colonnes en collaboration avec les services communaux se poursuit. L'objectif de 250 points reste inchangé, mais très ambitieux.

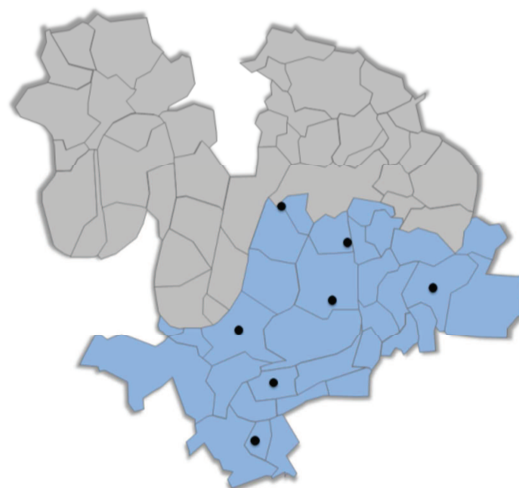
777 T de vêtements, linge de maison et maroquinerie ont été collectés. Après avoir été collectés et triés par l'entreprise d'insertion sociale Solidarité Textiles, environ 80% des textiles seront réutilisés et 20% serviront à faire des chiffons ou de la fibre pour le rembourrage, des plaques d'isolant ou de la matière première pour flocage.



La CREA a lancé début 2013 une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de recycleries à l'échelle de son territoire. Ce travail a notamment mis en évidence le gisement réutilisable issu de déchets déposés en déchetterie ou lors de la collecte d'encombrants et les acteurs potentiels du territoire. Deux projets de recyclerie ont émergé (Nord et Sud) et la CREA a délibéré en faveur d'un appel à projet concernant la recyclerie du secteur sud en décembre 2014.

L'objectif étant de pouvoir accompagner le démarrage de projets ou le développement de structures existantes, et d'encourager les projets innovants prometteurs sur le plan économique, social et environnemental.

Le territoire couvert par la recyclerie du secteur sud couvre 32 communes et regroupe les déchetteries de Caudebec lès Elbeuf, Cléon, Grand Couronne, Saint Etienne du Rouvray, Petit Quevilly, Sotteville lès Rouen et Boos.



Dans le cadre de la semaine du développement durable, une opération « Journée réemploi » a été organisée par la CREA dans les déchetteries de Caudebec Les Elbeuf et Saint Etienne du Rouvray. Ce fut l'occasion pour 5 associations partenaires de cette initiative de sensibiliser les usagers au réemploi et à la réutilisation des objets au lieu de les jeter.

L'année 2014 a également vu se réaliser 33 animations, dont 8 parcours déchetterie et 3 visites d'ateliers.

### Actions menées auprès des professionnels



Dans le cadre du Programme de Réduction des Déchets, la CREA encourage les commerçants, les artisans et les entreprises à réduire leurs déchets. En 2014, une plaquette dédiée aux professionnels a été réalisée et diffusée auprès de 122 entreprises, 298 artisans et 33 commerçants.

L'action en direction des commerçants s'est poursuivie par la signature de 33 nouvelles chartes. 54 commerçants ont également renouvelé pour un an leur engagement.

### Actions menées auprès des clubs sportifs

Le travail avec les clubs ayant pour objectif de favoriser une pratique éco-responsable du sport en réduisant la production de déchets se poursuit. Un appel à projet pour 6 nouveaux clubs sportifs sera lancé en janvier 2015.

### Promotion des pratiques du jardinage durable auprès des différents publics



Au cours de l'année 2014, 40 modules scolaires et 7 évènementiels ont été réalisés sur le thème du jardinage durable.

Le club des jardiniers compte aujourd'hui **374 adhérents** dont 83 relais.

20 nouveaux jardiniers issus de jardins familiaux ont reçu une formation dispensée en partenariat avec l'AREHN et deviennent « ambassadeurs du jardinage durable ».

Le jardinage durable a fait l'objet de 9 articles dans le CREA mag sur l'année 2014.

# Communication, Information et Sensibilisation

## Les outils de communication

La CREA met à disposition des usagers une ligne téléphonique gratuite ouverte 24h/24h. Lors de l'année 2014, **44 486** appels concernant la compétence déchets ont été traités.

**allo communauté 0 800 021 021**

Des supports de communication (flyers, panneau, affiches, guide déchet, articles sur site internet, articles sur le Crea mag, presse,) ont été diffusés aux usagers pour accompagner les changements d'organisation, sensibiliser à la réduction des déchets et contribuer à améliorer les collectes sur le territoire. La CREA a habillé les bennes de collecte dans le cadre de sa campagne de réduction des déchets.



## Evènements principaux

Deux évènements, Graines de Jardin et la journée sur le réemploi en déchetterie ont été réalisés.



200 personnes du Conseil général ont été sensibilisées sur la réduction et le tri des déchets lors de la semaine du développement durable.



## La communication de proximité tout au long de l'année

### ■ Poursuite de l'accompagnement du déploiement de colonnes enterrées sur le territoire.

**19 opérations** d'implantation de colonnes enterrées en habitat collectif ont été accompagnées par les éco-ambassadeurs de la CREA lors de la mise en place (diffusion de l'information écrite et/ou orale) et de leur suivi.

**2 874 foyers** ont été informés sur le nouveau dispositif.

**10 gardiens** ont fait l'objet d'une sensibilisation.

**55 suivis** ont été réalisés et 23 actions correctives ont été menées.



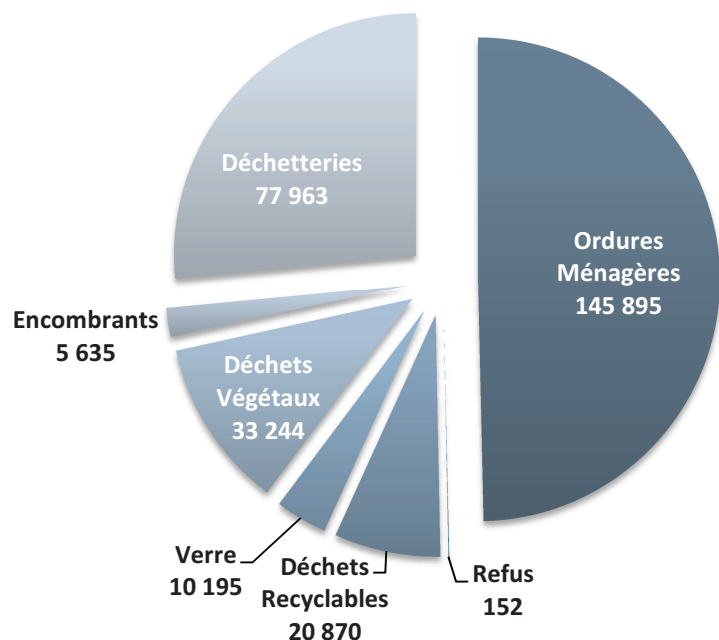
■ **Enquête** menée auprès de **2 745 foyers** sur l'intra-boulevard de la ville de Rouen dans le cadre de la mise en place d'actions visant à améliorer la propreté de la Ville.

### ■ Amélioration de la qualité des collectes

Mise en place d'actions correctives pour résoudre les problèmes identifiés en collaboration avec le service collecte (suivis de collecte, boitage, porte à porte, affichage...) et d'actions de prévention (état des lieux).

**6 770 foyers** ont été concernés. 982 foyers ont été rencontrés par les éco-ambassadeurs majoritairement dans l'habitat collectif et dans le Centre-Ville de Rouen.

### Répartition des tonnages 2014

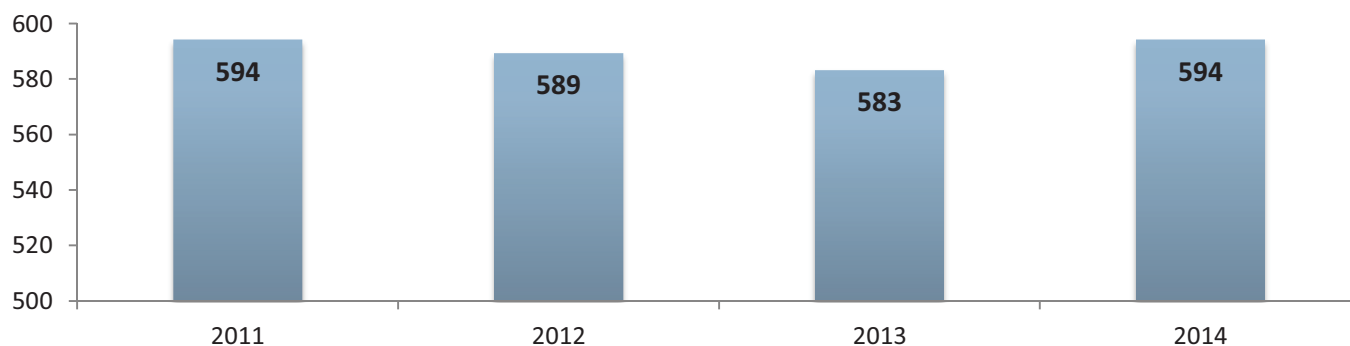


En 2014 les tonnages collectés, que ce soit en porte à porte, apport volontaire ou par le biais du réseau de déchetteries, ont augmenté de **2,04%**.

Cela représente un changement de la tendance globale sur les dernières années. Cependant, les variations constatées diffèrent notablement selon les flux. La majeure partie de l'augmentation globale provient de la collecte des déchets végétaux et de l'apport en déchetteries.

	Tonnages		Evolution	
	2013	2014	valeur	%
<b>Ordures Ménagères</b>	146 423	145 895	-528	-0,36%
<b>Refus</b>	198	152	-46	-23,23%
<b>Déchets Recyclables</b>	20 512	20 870	358	1,75%
<b>Verre</b>	10 229	10 195	-34	-0,33%
<b>Déchets Végétaux</b>	30 391	33 244	2 853	9,39%
<b>Encombrants</b>	5 379	5 635	256	4,76%
<b>Déchetteries</b>	75 860	78 900	3 040	4,01%
	<b>288 992</b>	<b>294 891</b>	<b>5 899</b>	<b>2,04%</b>

### Production tous déchets confondus (kg/an/hab)

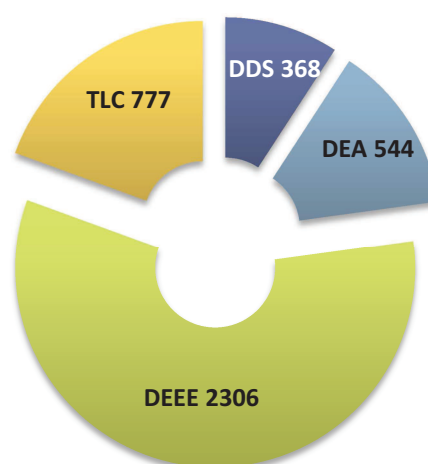


## Focus

Les filières REP (**R**esponsabilité **E**largie du **P**roducteur) permettent notamment de développer la collecte sélective et le recyclage de certains déchets. C'est dans ce cadre que la CREA, en partenariat avec des éco-organismes travaille à la promotion et au développement de filières spécifiques.

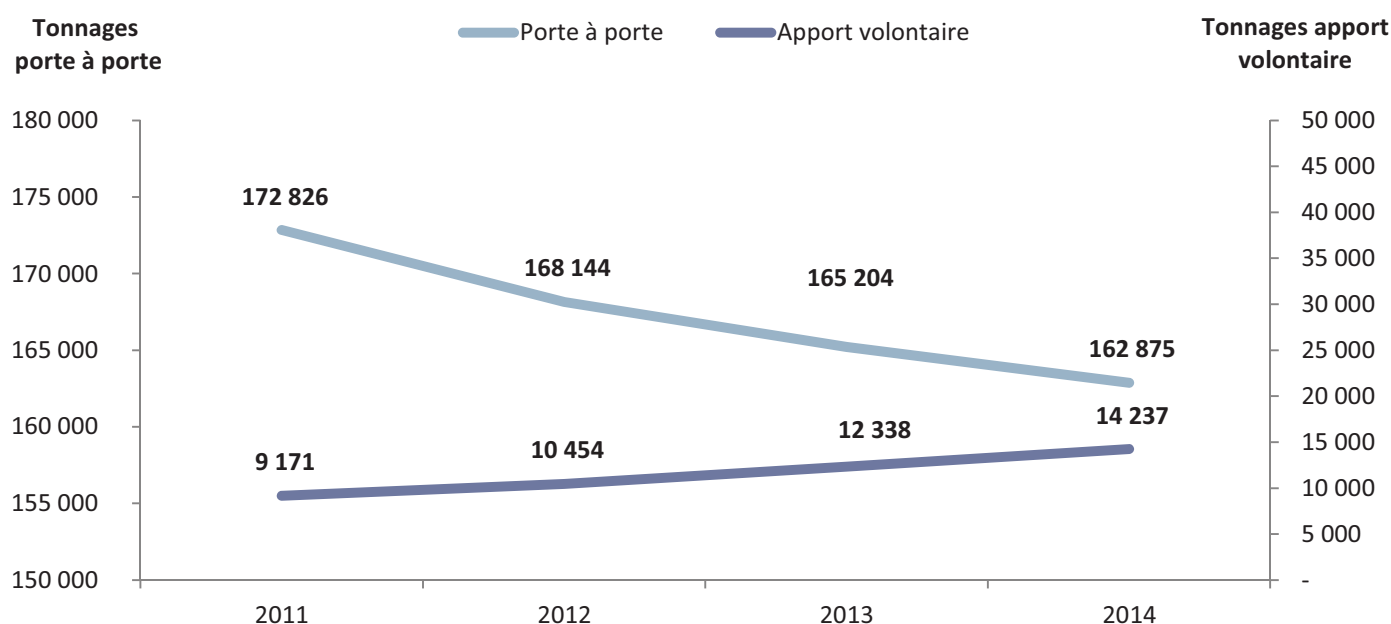
- La collecte des **Textiles, Linges et Chaussures (TLC)** représente **777** tonnes en 2014, soit **29 %** d'augmentation.
- Les **Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)** ont connus une augmentation de **2,1%** pour **2 306** tonnes collectées.
- Les **Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)** ont été mis en place sur trois déchetteries du territoire CREA au cours de l'année. **544** tonnes ont ainsi pu être détournées en 2014.
- Les **Déchets Diffus Spécifiques (DDS)** sont également l'objet d'une filière REP depuis 2014, **368** tonnes ont été collectés par ce biais.

Au total, **3 995** tonnes de déchets ont été détournées par le biais de filières REP sur l'année 2014.



## Part de collecte en apport volontaire et mise en place de colonnes

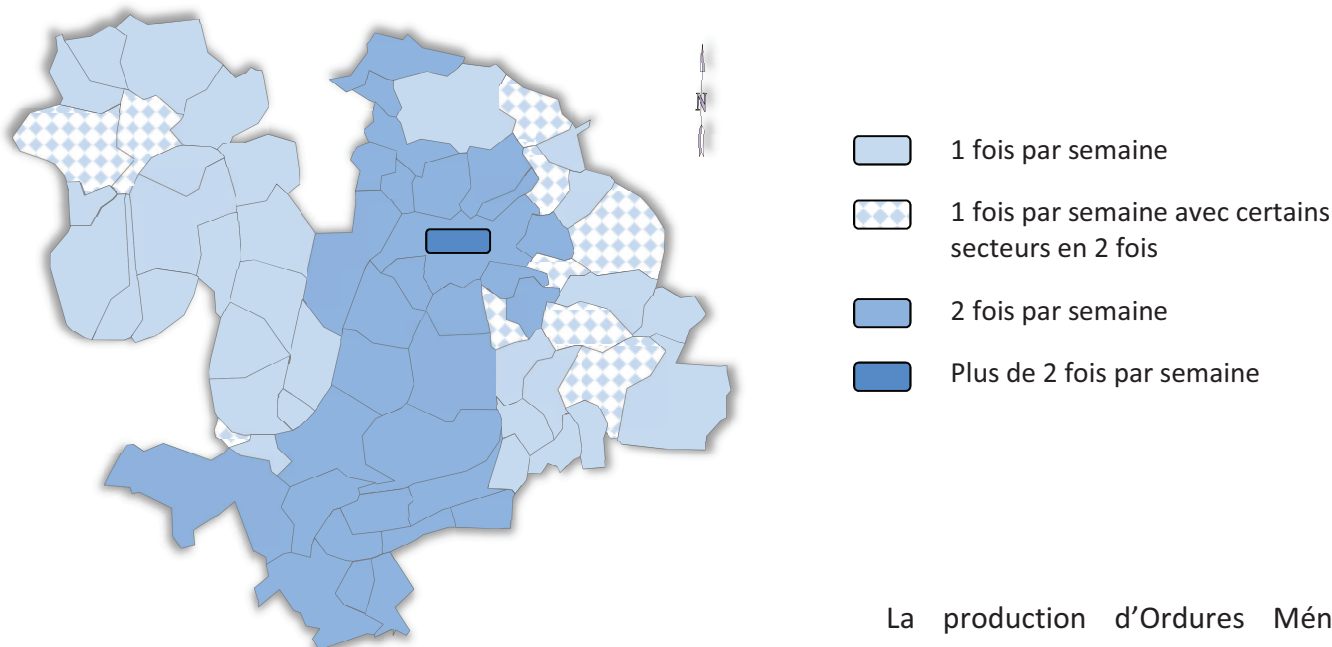
La CREA poursuit l'implantation de colonnes enterrées et semi-enterrées, plus adaptées à certaines typologies d'habitat, permettant des réductions de fréquences et réduisant la pénibilité du travail des agents de collecte. La part d'**Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)** collectées en apport volontaire a augmenté de **15%** en 2014.





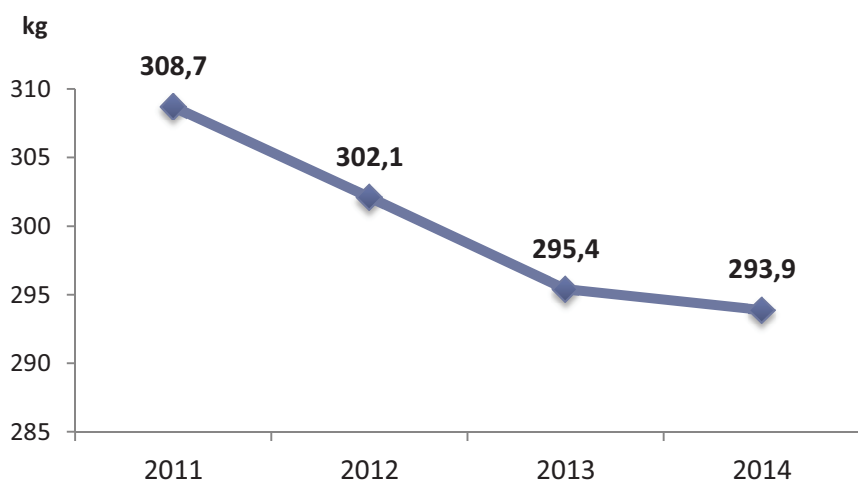
## Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont collectées en porte à porte sur l'intégralité du territoire. Cette collecte peut être, selon les cas, effectuée en sacs, bacs ou colonnes, elle est assurée à la fois en régie (Rouen et Elbeuf) et par le biais de prestataires (Coved, Polyurbaine et Veolia), la fréquence varie du C1 au C7 selon les secteurs.



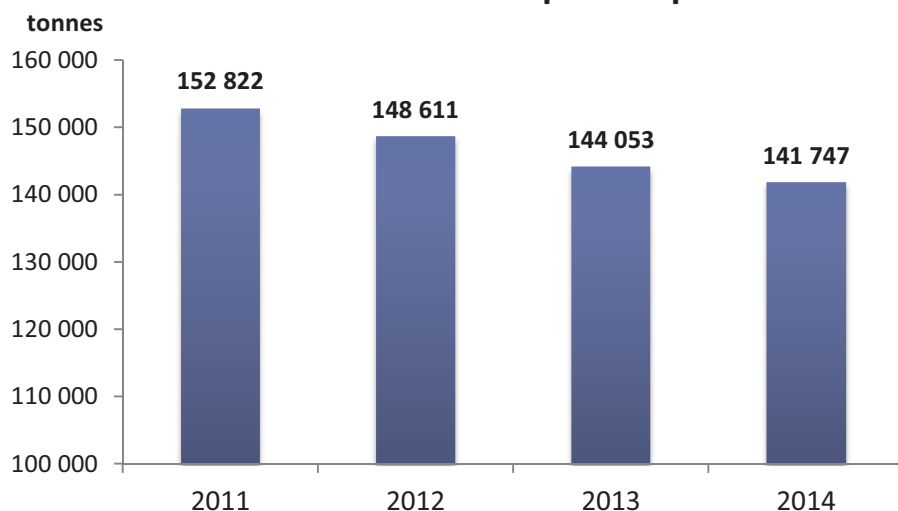
La production d'Ordures Ménagères Résiduelles par habitant a diminué lors de l'année 2014 (-0,36%). Il est à noter que la réduction est assez nettement inférieure aux deux années précédentes, et approche de la stagnation.

**OMR collectées (kg/an/hab)**



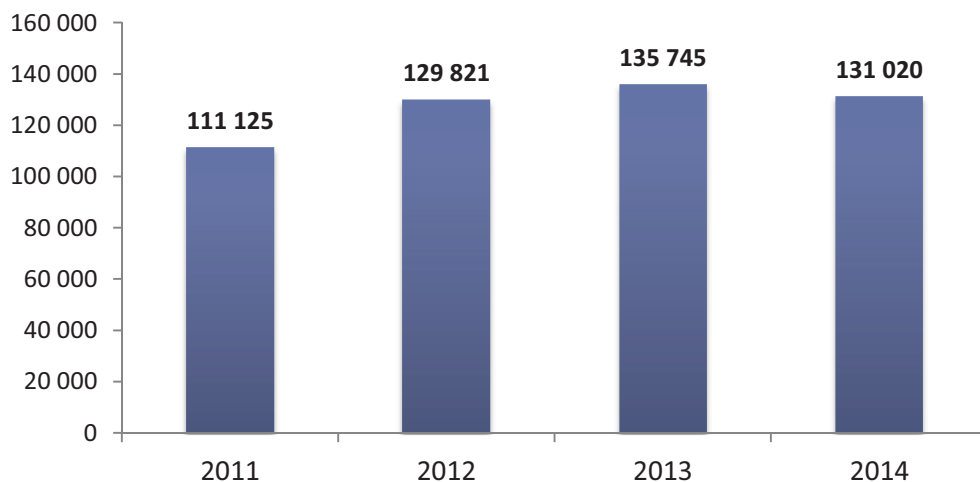
Si la production par habitant est partiellement conditionnée par les habitudes de consommation, elle demeure intrinsèquement liée à la conjoncture économique.

### Production OMR en porte à porte



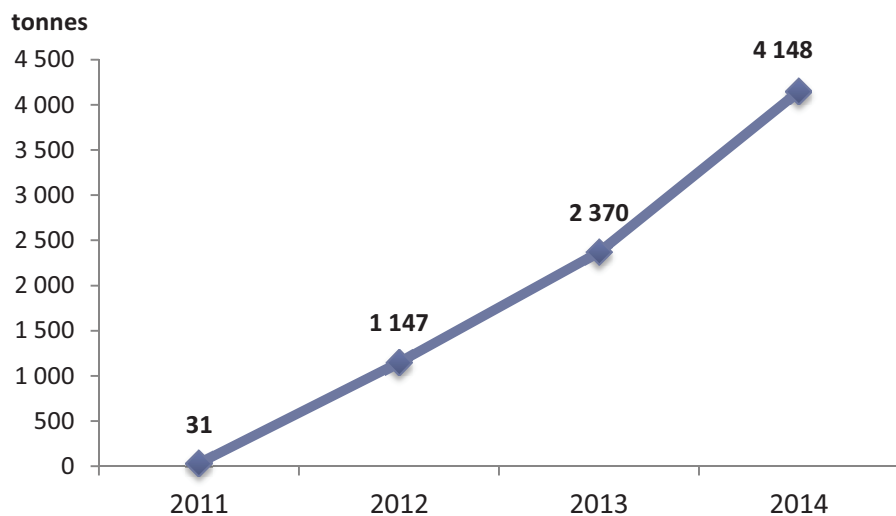
La diminution de la quantité d'ordures ménagères collectées en porte à porte se poursuit pour la troisième année consécutive. Elle est liée à la fois, à la baisse générale de ce flux (-0,36%), et à la transition d'une partie de la production vers l'apport volontaire suite aux implantations de colonnes enterrées et semi enterrées.

### Nombre de bacs OMR



Le nombre de bacs OMR en service diminue pour la première fois. Cela est dû au fait que les conteneurisations sont quasiment achevées (une seule commune demeure en sacs) et que des retraits sont opérés lors de la mise en service des colonnes enterrées et semi enterrées. Le matériel suit la même tendance que les tonnages avec une transition vers l'apport volontaire.

## Production OMR en apport volontaire

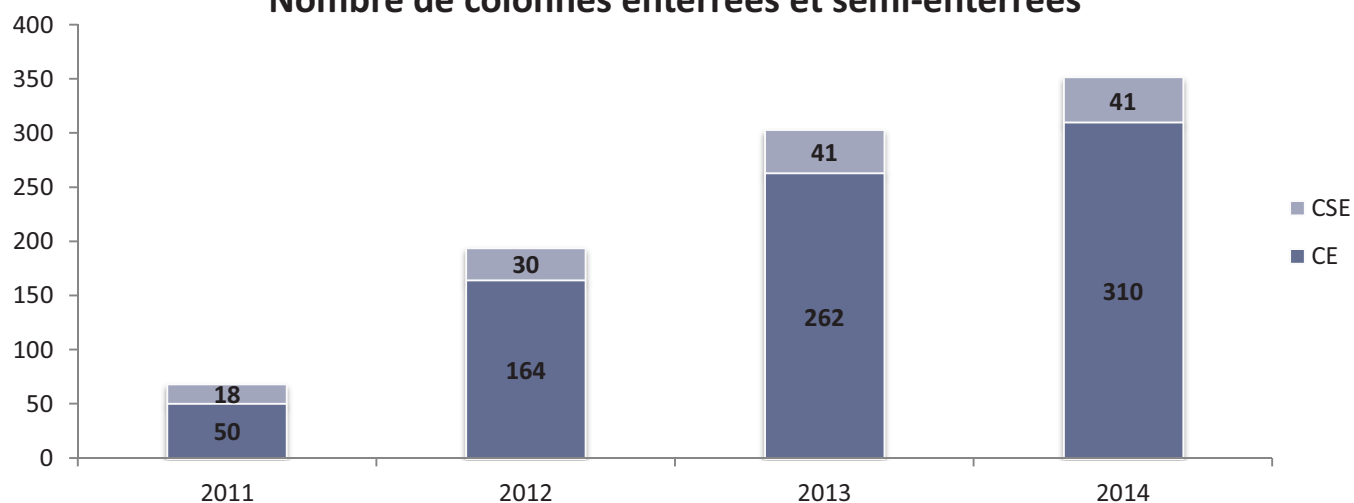


La quantité d'ordures ménagères collectées en apport volontaire a progressé de **75%** au cours de l'année 2014 pour atteindre **4 148** tonnes annuelles.

La poursuite du programme d'implantations de colonnes enterrées et semi enterrées est à l'origine de cette transition d'une partie des tonnages du porte à porte vers l'apport volontaire.

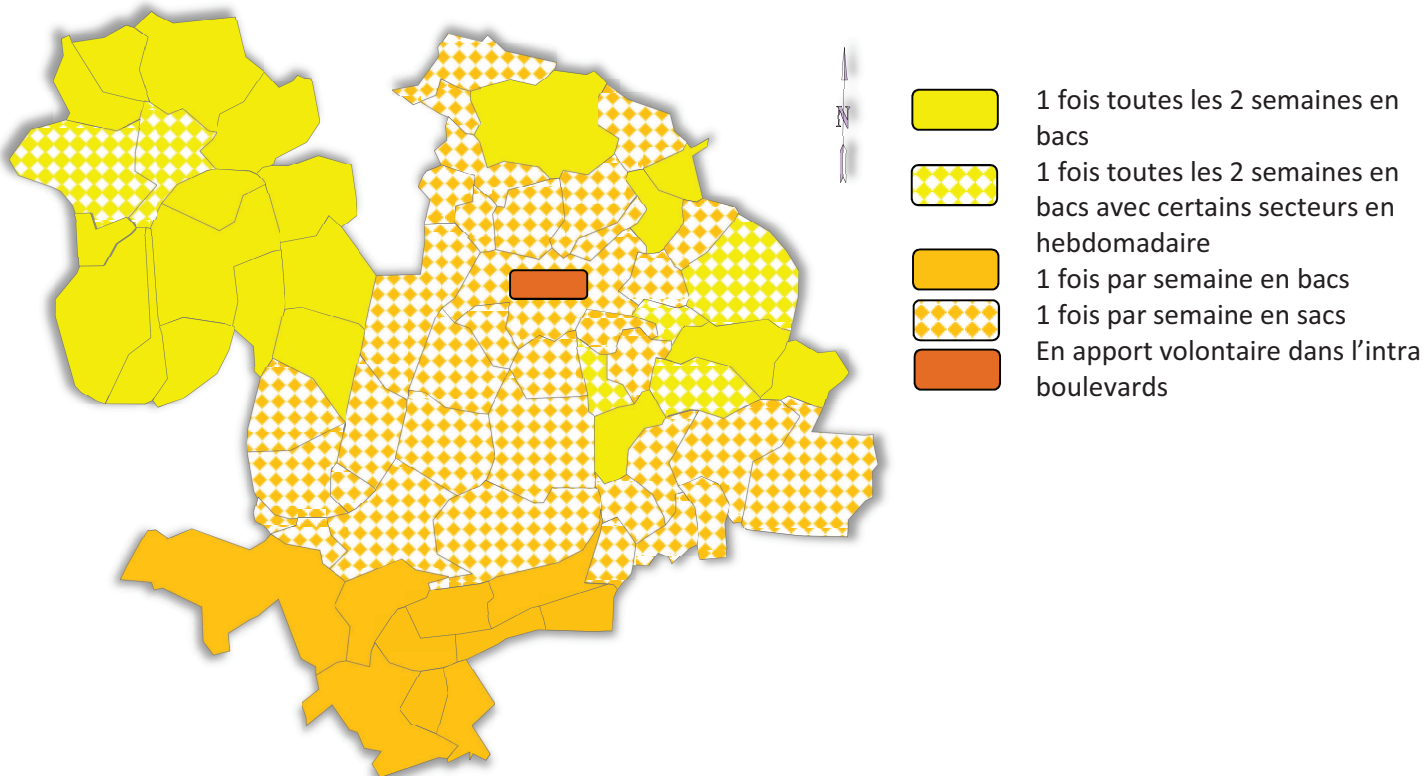


## Nombre de colonnes enterrées et semi-enterrées

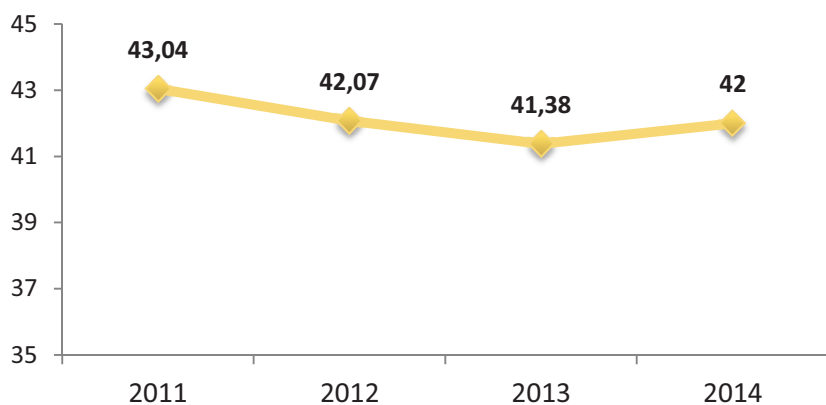


## Les Déchets Ménagers Recyclables (DMR)

Les DMR sont collectés en porte à porte sur la quasi-totalité du territoire, seule une partie de l'intra boulevard de Rouen est collectée en apport volontaire. Cette collecte peut être, selon les cas, effectuée en sacs, bacs ou colonnes, elle est assurée à la fois en régie (Rouen et Elbeuf) et par le biais de prestataires (Coved, Polyurbaine et Veolia). La fréquence varie du C0.5 au C1.



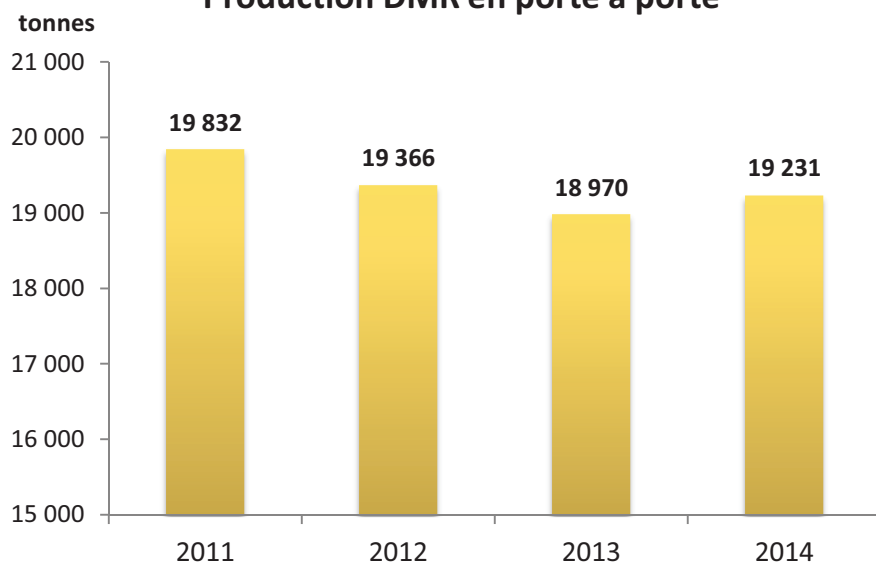
Déchets recyclables collectés (kg/an/hab)



La production de *Déchets Ménagers Recyclables* a augmenté de **1,75%** en 2014, alors que les *Ordures Ménagères Assimilées* ont diminué de 0,14%. La part des recyclables au sein des OMA passe de 11,6% à 11,8%. Cela traduit une amélioration de la performance de tri.

Ramené à l'habitant, on peut observer une inversion de la tendance par rapport au trois années précédentes pour atteindre **42kg** par an et par habitant, ce qui constitue une production équivalente à 2012.

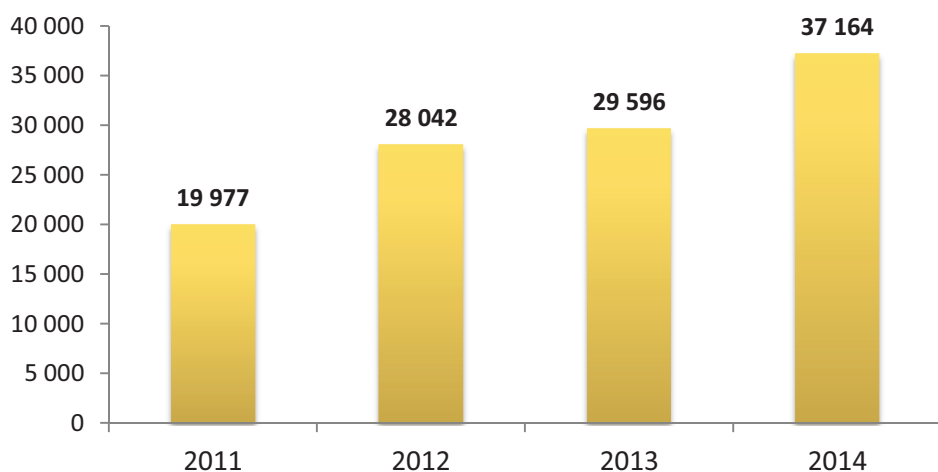
### Production DMR en porte à porte



La quantité de *Déchets Ménagers Recyclables* collectés en porte à porte a augmenté de **1,4%** en 2014, malgré la transition d'une partie des tonnages vers l'apport volontaire et la diminution globale des *Ordures Ménagères Assimilées* de 0,14%.

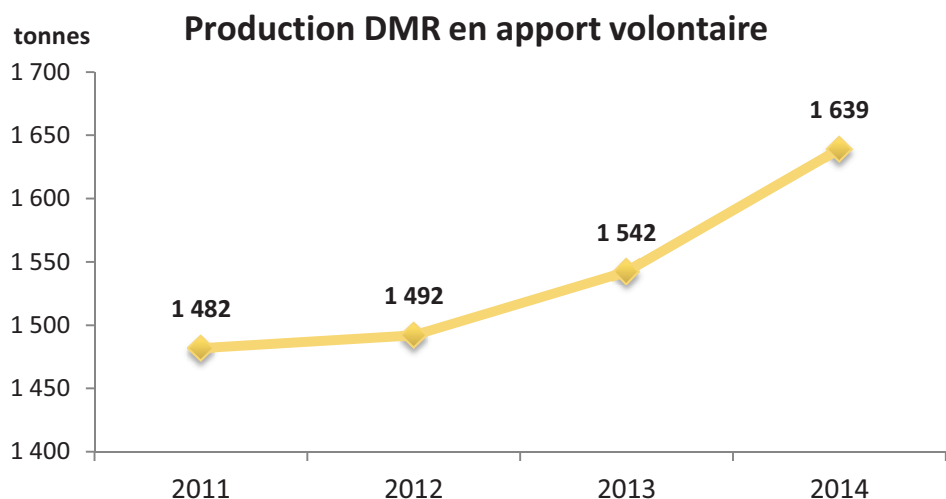
Cette hausse est en partie conditionnée par l'augmentation du nombre de bacs mais également par une amélioration du geste de tri.

### Nombre de bacs DMR



Le nombre de bacs DMR a progressé notablement en raison des conteneurisations opérées sur ce flux. Parallèlement, les usagers dont le logement n'est pas doté en bac bénéficient d'une dotation de sacs à retirer lors des distributions qui ont lieu sur les différentes communes du territoire.

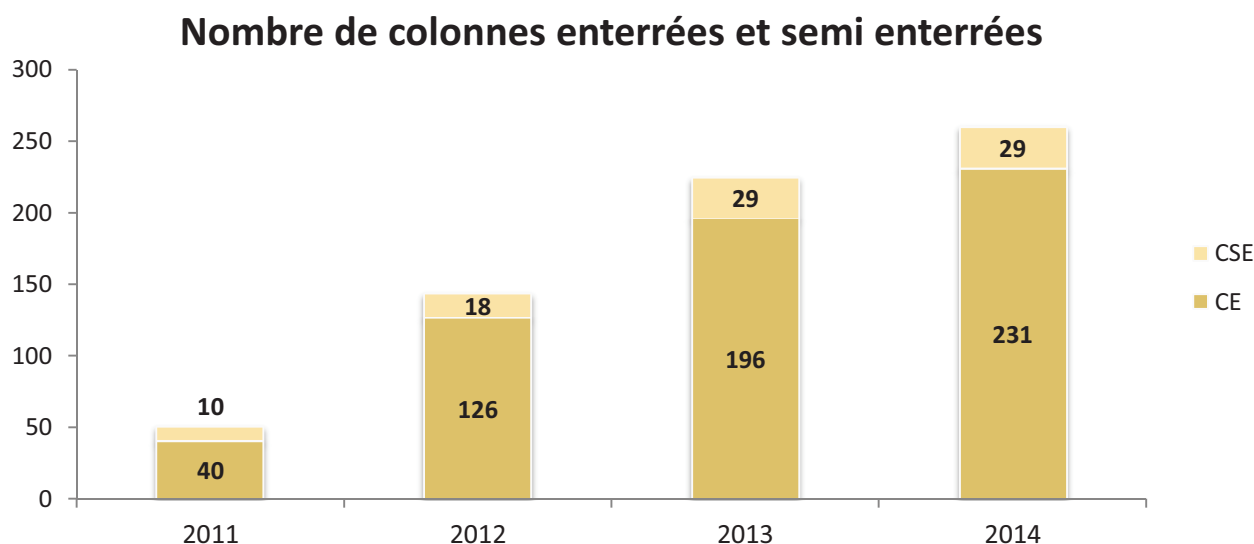




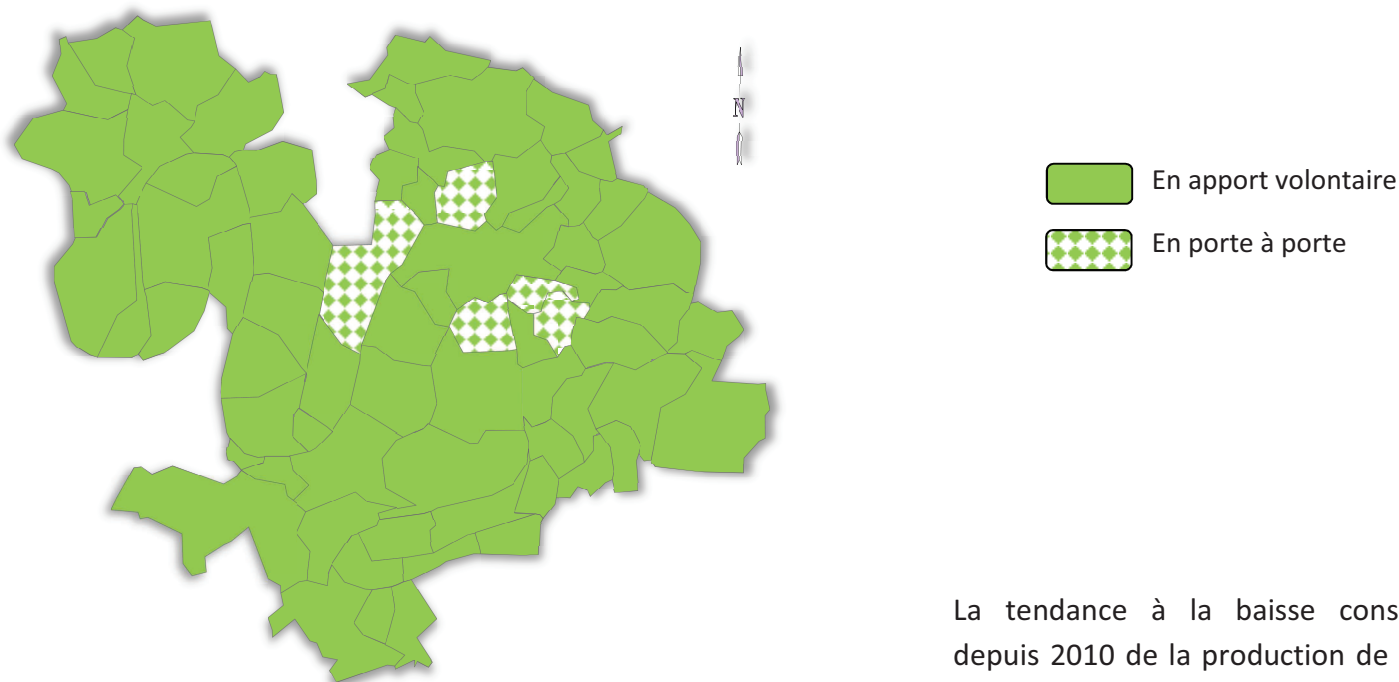
La production de Déchets Ménagers Recyclables en apport volontaire poursuit la progression initiée avec la mise en place du projet de colonnes enterrées et semi enterrées. **1 639** tonnes de DMR ont été collectées en apport volontaire sur l'année 2014, ce qui représente une augmentation de **6,3%**.



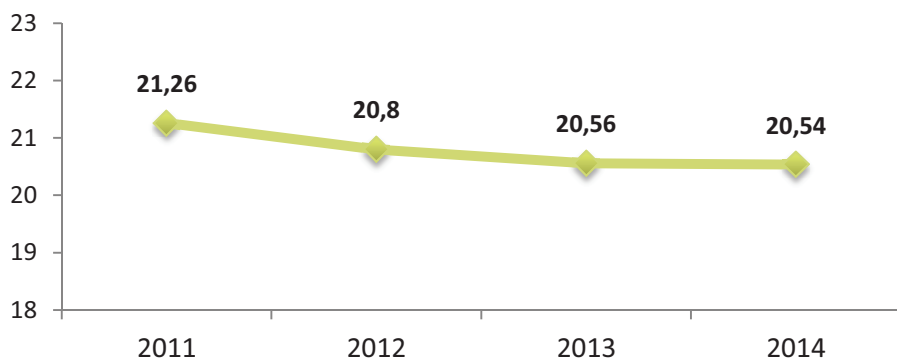
Les implantations de colonnes ont notamment permis de relancer le tri sélectif dans des zones où la production était médiocre jusqu'à présent. Ce type de matériel s'avère parfaitement adapté à des zones d'habitat collectif dense.



La collecte de verre en porte à porte concerne 78 749 habitants répartis sur 5 communes. Lors de l'année 2014, les communes de Petit-Quevilly, Sainte-Marguerite-sur-Duclair et Le Trait ont choisi d'opérer la transition vers l'apport volontaire. A ce jour, **83%** de la production de verre ménager est **collectée en apport volontaire**.



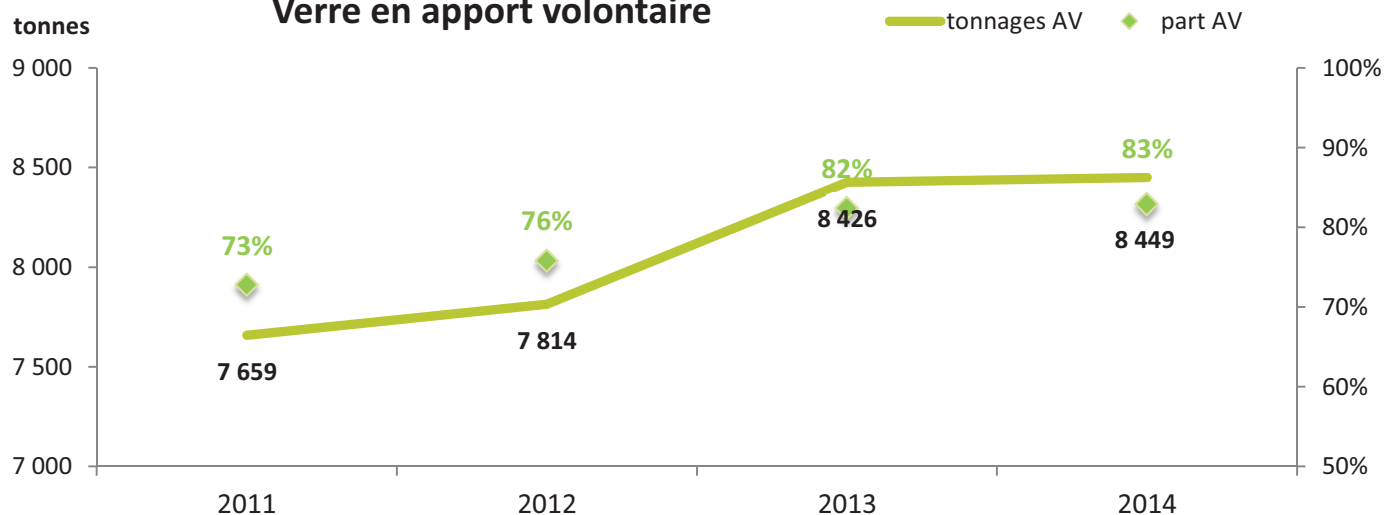
Verre collecté (kg/an/hab)



La tendance à la baisse constatée depuis 2010 de la production de verre par habitant s'oriente vers une stagnation (-0,1% en 2014).

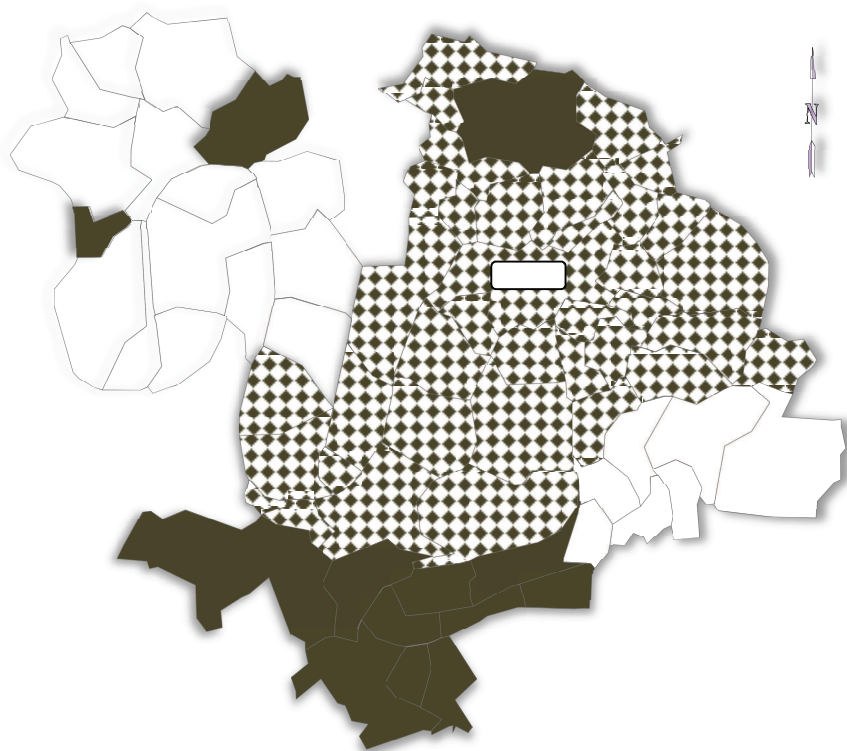
Par ailleurs, la quantité et la part collectées en apport volontaire poursuivent leur progression. L'objectif étant de collecter l'intégralité des tonnages de Verre en apport volontaire.

Verre en apport volontaire



## Les Déchets Ménagers Végétaux

La collecte des déchets ménagers végétaux, est effectuée en porte à porte sur 49 communes. Les autres communes sont collectées en apport volontaire via le réseau de déchetteries. La collecte est, selon les zones, assurée en régie ou par le biais de prestataires (Veolia, Coved, Polyurbaine).



- Apport volontaire au réseau de déchetteries
- 1 fois par semaine en bacs avec limitation du volume
- 1 fois par semaine en sacs

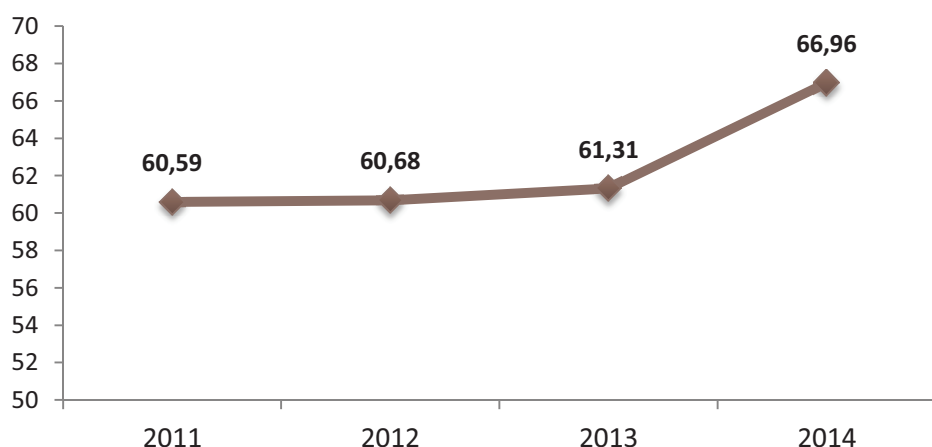
L'année 2014 se démarque par une hausse de **9,4%** qui peut être qualifiée d'exceptionnelle.

Cela représente 2 853 tonnes supplémentaires, générées par des conditions climatiques particulières.

Ces circonstances exceptionnelles ne font que renforcer les difficultés de collecte spécifiques à ce flux : port de charge, répétition des gestes, maîtrise des apports.

La CREA va donc développer la collecte en bacs des déchets végétaux.

### DMV collectés en porte à porte (kg/an/hab)



## Encombrants

La collecte des encombrants est généralisée à l'ensemble du territoire de la CREA. Elle est effectuée suite à une prise de rendez-vous téléphonique par le biais d'Allo Communauté. La collecte des encombrants est assurée, selon les communes, par des prestataires privés ou par la régie.

## Données déchetteries

Le réseau de déchetteries de la CREA permet aux usagers de déposer leurs déchets ménagers non collectés en porte à porte en raison de leur nature ou de leur volume, **16 déchetteries** sont à disposition des usagers sur le territoire de la CREA.



**Anneville-Ambourville** 2701 route de Bourg Achard

**Bois-Guillaume** 2001, rue Herbeuse

**Boos** Rue des Canadiens

**Caudebec-lès-Elbeuf** Zone d'activité du Clos Allard

**Cléon** Rue Marie-Louise et Raymond Boucher

**Darnétal** Sente de la Ravine

**Déville-lès-Rouen** Impasse Barbet

**Duclair** Hameau les Monts

**Grand-Couronne** Allée Côte Mutel

**Maromme** St Jean du Cardonnay - Côte de la Valette

**Le Petit-Quevilly** Chemin du Gord

**Rouen** Quai du Pré aux Loups

**Saint-Étienne-du-Rouvray** Rue Désiré Granet

**Saint-Martin-de-Boscherville** Chaussée Saint-Georges

**Notteville-lès-Rouen** Chemin de Halage

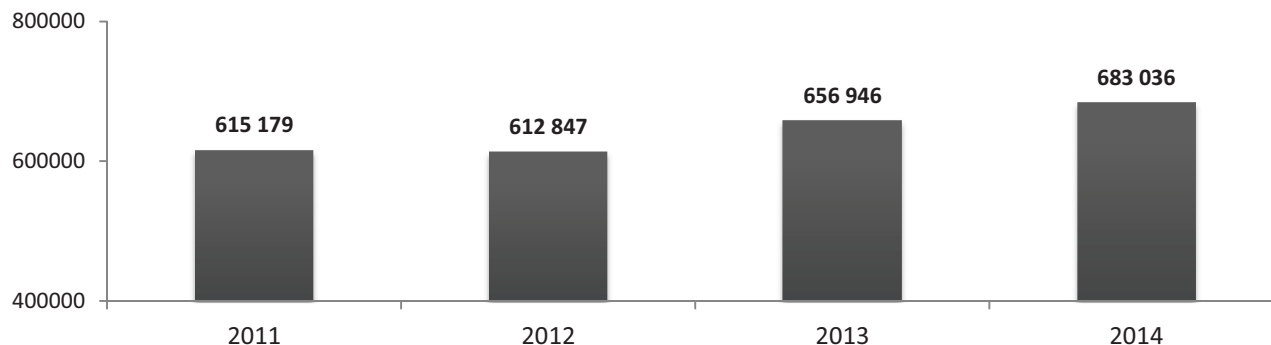
**Le Trait** Boulevard Industriel

	2 013	2 014	Evolution	Part des tonnages collectés en déchetterie
Tout venant incinérable	13 871	14 201	2,4%	18,0%
Tout venant non incinérable	17 265	18 063	4,6%	22,9%
Gravats	21 624	21 265	-1,7%	27,0%
Déchets végétaux	16 484	18 662	13,2%	23,7%
Ferraille	2 853	2 855	0,1%	3,6%
Carton	360	294	-18,3%	0,4%
Amiante	552	104	-81,2%	0,1%
Batteries	56	61	8,3%	0,1%
Huiles minérales	58	51	-12,0%	0,1%
D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques)	2 259	2 306	2,1%	2,9%
DDM (déchets dangereux des ménages)	478	126	-73,6%	0,2%
ECO DDS (déchets diffus spécifiques)		368		0,5%
DEA (déchets d'éléments d'ameublement)		544		0,7%
<b>Cumul</b>	<b>75 860</b>	<b>78 900</b>	<b>4,0%</b>	

Les tonnages collectés par le biais du réseau de déchetteries ont augmentés de 4% par rapport à l'année passée. Cette augmentation concorde avec la progression similaire du nombre de visite en déchetterie.

nombre de visites

### Fréquentation du réseau de déchetteries



Les principales variations concernent l'amiante (-81%) et les DDM (-74%).

- L'amiante n'est plus acceptée en déchetterie depuis le 1<sup>er</sup> mars par principe de précaution et dans l'attente d'une nouvelle procédure de gestion de ces déchets, ce qui explique cette très forte baisse.
- Les DDM ont, quant à eux, vu la majeure partie de leurs tonnages détournés vers la REP Eco DDS.

Les artisans et commerçants du territoire peuvent bénéficier d'un accès payant à la déchetterie de Rouen. Un règlement intérieur fixe le cadre de ces apports (déchets acceptés, volumes et tarifs). En 2014, ce service a généré 85 570€ de recettes contre 137 112€ en 2013, ce qui représente une diminution de **38%** due pour partie à un recul de l'activité économique et à l'indisponibilité du pont bascule durant les travaux de modernisation de la déchetterie. L'extension de l'accueil des professionnels dans les déchetteries de Cléon et Le Trait est à l'étude. Les apports en déchetterie des services techniques municipaux (DSTM) ont quant à eux générés 1 606 € contre 1 586€ en 2012 3, soit une progression de 1%.



# Traitement

---

## *L'essentiel*

Pour le traitement, la CREA a délégué sa compétence au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR). Créé en 1999, ce syndicat regroupe 7 intercommunalités dont la CREA, soit plus de 600 000 habitants dont environ 80 % résident sur le territoire de la CREA. Le SMEDAR a pour objet de coordonner le traitement et à la valorisation des déchets ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rattachent. Le site de l'écopôle Vesta implanté à Grand Quevilly comprend :

- Une unité de valorisation énergétique (UVE) d'une capacité nominale de 325 000 tonnes,
- Une unité de traitement des mâchefers (UTM) d'une capacité nominale de 90 000 tonnes,
- Une unité de tri et d'affinage (UTA) d'une capacité nominale de 25 000 tonnes.

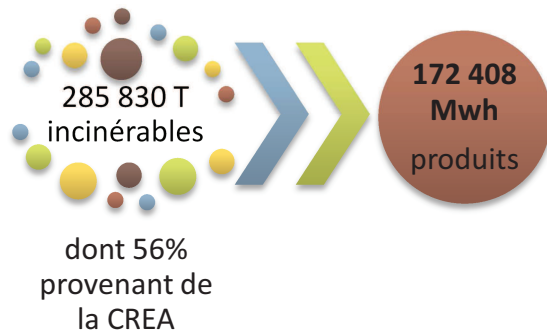
Trois filières de valorisation fonctionnent ainsi de façon complémentaire :

- **Une filière de valorisation matière** débouche sur le recyclage industriel de produits " propres et secs " conditionnés dans un centre d'affinage. il s'agit, pour l'essentiel, d'emballages domestiques et de journaux magazines.
- **Une filière de valorisation agricole** assure le traitement de déchets fermentescibles susceptibles de produire un compost utilisable comme amendement des sols. Les déchets actuellement traités sur le site de compostage en activité sont essentiellement constitués de tontes de gazon ou de produits d'élagage. L'extension de la gamme à d'autres produits issus notamment de la consommation individuelle ou collective est actuellement à l'étude.
- **Une filière de valorisation énergétique** permet le développement d'un réseau de chauffage urbain, la production d'électricité et assure le traitement des produits qui ne peuvent faire l'objet d'aucune valorisation dans les filières précédentes. Après traitement dans les établissements spécialisés qui accueillent ces produits, peuvent subsister des sous-produits eux-mêmes valorisables : c'est le cas, notamment des mâchefers, issus de l'incinération, qui peuvent être utilisés en technique routière. L'énergie électrique est consommée pour une faible partie par les installations de VESTA, le reste, soit 80% de la production, est revendu à Électricité De France.

Au terme de ces différentes étapes, les résidus, souvent toxiques, qui ne peuvent faire l'objet d'aucune valorisation complémentaire (les " déchets ultimes ") sont stockés dans des centres d'enfouissement techniques qui selon la toxicité des produits, ont subi des aménagements techniques strictement réglementés et sont classés en 3 catégories (toxique, ordures ménagères ou assimilées, inerte).

*Nota : L'ensemble des données liées au traitement et à la valorisation qui figurent ci-après porte sur l'année 2013. Elles peuvent être consultées dans le rapport d'activité du SMEDAR, et visent à préciser la production de la CREA au sein du syndicat de traitement.*

### Valorisation énergétique

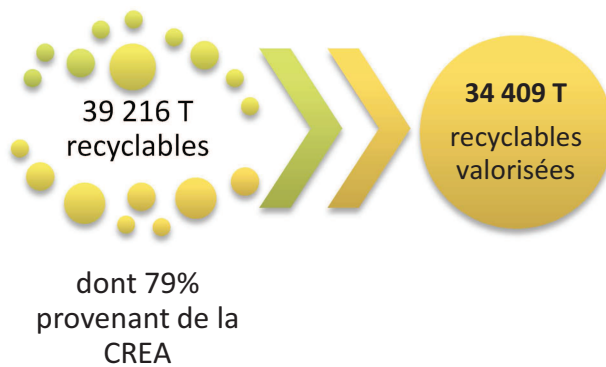


#### Complément d'info :

Les mâchefers (résidus solides issus de l'incinération) subissent un pré-traitement avant d'être mis en maturation. La part valorisable est commercialisée.

En 2013, 73 934 tonnes ont été vendues ou utilisées en interne.

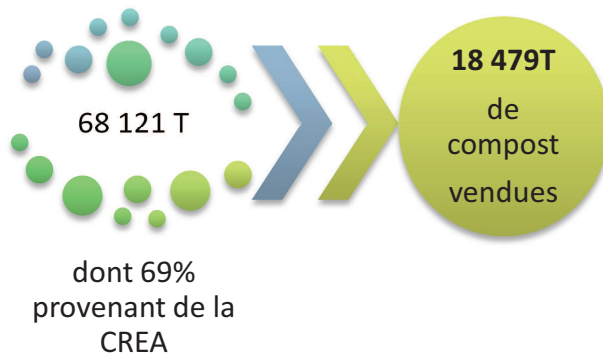
### Valorisation matière issue de la collecte sélective



#### Complément d'info :

L'incinération à l'UVE, les collectes d'encombrants et les dépôts en déchetteries permettent de valoriser les métaux ferreux et non ferreux. En 2013, 10 612 tonnes ont été valorisées.

### Valorisation agronomique



#### Complément d'info :

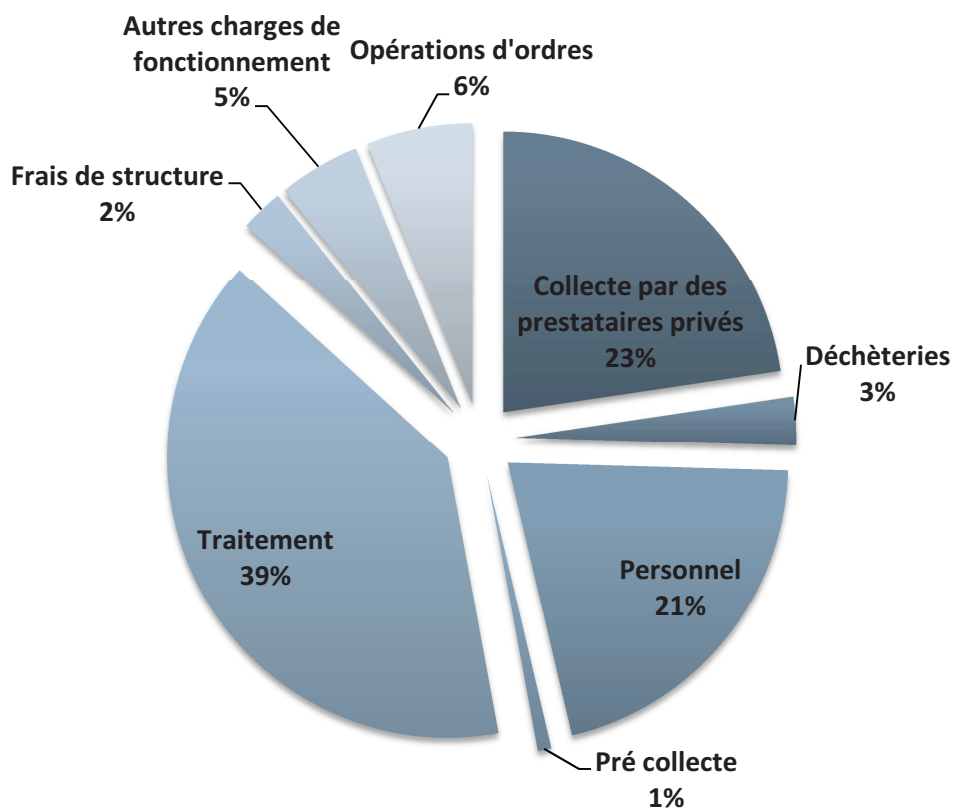
Parallèlement, une filière « bois-énergie » permet un traitement dissocié des branchages.

3 790 tonnes ont été réceptionnées par ce biais en 2013.

# Indicateurs financiers

## Dépenses et recettes de fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement 2014



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CREA	Année 2013	Année 2014	De 2013 à 2014	
			Evolution en valeur	Evolution en %
<b>Collecte par des prestataires privés</b>	12 522 791 €	12 843 799 €	321 008 €	2,56%
<b>Déchèteries</b>	1 529 846 €	1 580 997 €	51 151 €	3,34%
<b>Personnel</b>	11 587 897 €	11 827 805 €	239 908 €	2,07%
<b>Pré collecte</b>	492 092 €	442 861 €	- 49 231 €	-10,00%
<b>Traitement</b>	23 714 289 €	22 457 783 €	- 1 256 506 €	-5,30%
<b>Frais de structure</b>	1 300 035 €	1 396 183 €	96 148 €	7,40%
<b>Autres charges de fonctionnement</b>	2 821 457 €	2 676 286 €	- 145 171 €	-5,15%
<b>SOUS-TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>53 968 408 €</b>	<b>53 225 715 €</b>	<b>- 742 694 €</b>	<b>-1,38%</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	2 661 836 €	3 465 752 €	803 916 €	30,20%
<b>VNC éléments d'actif cédés</b>	93 077 €	- €	- 93 077 €	-100,00%
<b>SOUS-TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>2 754 913 €</b>	<b>3 465 752 €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>56 723 322 €</b>	<b>56 691 467 €</b>	<b>- 31 855 €</b>	<b>-0,06%</b>

Source : compte administratif

---

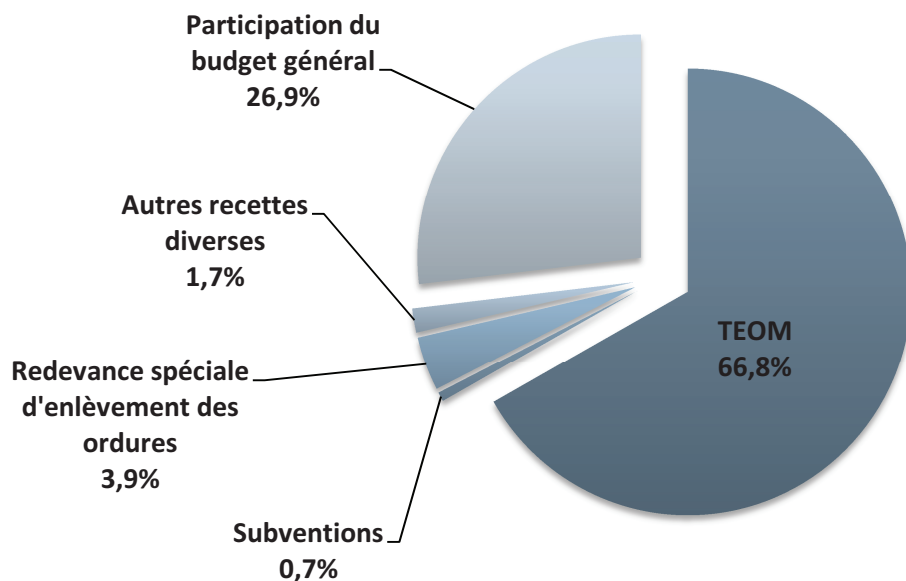
**Montant des dépenses comptabilisées auprès des principaux fournisseurs pour l'année 2014**

---

<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b><u>44 362 657 €</u></b>
<b><u>Contrats de prestation de collecte des déchets</u></b>	<b><u>13 683 983 €</u></b>
COVED - collecte porte à porte / apport volontaire	6 477 852 €
VEOLIA - collecte porte à porte / apport volontaire	6 167 472 €
POLYURBAINE NORMANDIE - collecte porte à porte / apport volontaire	412 859 €
VEOLIA - gestion exploitation de deux déchetteries - marché notifié en 2015	333 195 €
SNN - gestion exploitation de deux déchetteries - marché échu en 2015	232 967 €
MINERIS - collecte apport volontaire Duclair - Le Trait	45 376 €
PATE SAS - collecte apport volontaire Duclair - Le Trait	7 699 €
IPODEC - collecte déchets des activités de soins	6 563 €
<b><u>Délégation de compétence de traitement des déchets</u></b>	<b><u>26 058 602 €</u></b>
SMEDAR	26 058 602 €
<b><u>Contrats de fournitures</u></b>	<b><u>3 716 560 €</u></b>
UGAP - Achats de BOM et véhicules	804 578 €
SULO - Bacs roulants pour la collecte des déchets	788 745 €
PLASTIC OMNIUM - Colonnes enterrées et semi-enterrées	746 477 €
TOTAL RAFFINAGE MARKETING - Carburants BOM et véhicules	591 270 €
PTL - Sacs à déchets	381 243 €
BILOBA ENVIRONNEMENT - Colonnes aériennes	300 677 €
UGAP - Diester	103 570 €
<b><u>Autres contrats de prestations</u></b>	<b><u>903 513 €</u></b>
SOCORE TROLETTI - Travaux génie civil colonnes enterrées et semi-enterrées	393 748 €
SYMPHONING SAS - Prestations de permanence téléphonique	198 293 €
GTM NORMANDIE CENTRE - Travaux déchetteries et sites déchets	176 841 €
SA LOHEAC - Loyers et charges Chemin du Gord - Le Grand-Quevilly	134 630 €
EUROMASTER - fournitures et prestations pneumatiques	123 874 €
ELIS - location et entretien de vêtements de travail	81 638 €
NIORT Frères - Pièces détachées pour poids lourds	81 071 €
AVENEL - travaux et maintenance électriques	78 072 €
AGEC - locaux spécifiques de collecte et stockage - déchets diffus spéciaux	69 246 €
SRVP - Equipements de protection individuelle - mains et pieds	66 569 €
ARCADE - prestations de nettoyage de locaux	52 494 €

Source : compte administratif

## Recettes de fonctionnement 2014



RECETTES DE FONCTIONNEMENT CREA	Année 2013	Année 2014	De 2013 à 2014	
			Evolution en valeur	Evolution en %
<b>TEOM (2)</b>	39 001 146 €	40 164 544 €	1 163 398 €	2,98%
<b>Subventions</b>	483 998 €	402 954 €	-81 044 €	-16,74%
<b>Redevance spéciale d'enlèvement des ordures</b>	2 012 065 €	2 363 490 €	351 425 €	17,47%
<b>Recettes issues de la valorisation des déchets métalliques</b>	110 824 €	170 145 €	59 321 €	53,53%
<b>Déchèteries: participations communes extérieures</b>	210 000 €	221 841 €	11 841 €	5,64%
<b>Déchèteries: Accès payant des professionnels et services techniques municipaux</b>	137 112 €	97 787 €	-39 325 €	-28,68%
<b>Recettes REP Déchets Diffus Spéciaux</b>	0 €	54 192 €	54 192 €	
<b>Recette REP Déchets d'Equipeement d'Ameublement</b>	0 €	200 000 €	200 000 €	
<b>Autres recettes diverses</b>	274 097 €	239 071 €	-35 026 €	-12,78%
<b>Autres produits exceptionnels (dégrèvement, pénalités, assurances)</b>	26 075 €	68 570 €	42 495 €	162,97%
<b>Produits des cessions d'éléments d'actif</b>	93 077 €	0 €	-93 077 €	-100,00%
<b>TOTAL DES RECETTES PROPRES AU BUDGET DECHETS</b>	<b>42 348 394 €</b>	<b>43 982 594 €</b>	<b>1 634 200 €</b>	<b>3,86%</b>
<b>Participation du budget général</b>	19 052 487 €	16 168 687 €	-2 883 800 €	-15,14%
<b>TOTAUX</b>	<b>61 400 881 €</b>	<b>60 151 281 €</b>	<b>-1 249 600 €</b>	<b>-2,04%</b>

Source : compte administratif

(2) POUR MEMOIRE – Minoration de la recette de TEOM -Attribution de compensation - partie II – Dotations TEOM – budget principal. 2013 : -2 584 295 € 2014 : -3 332 689 €

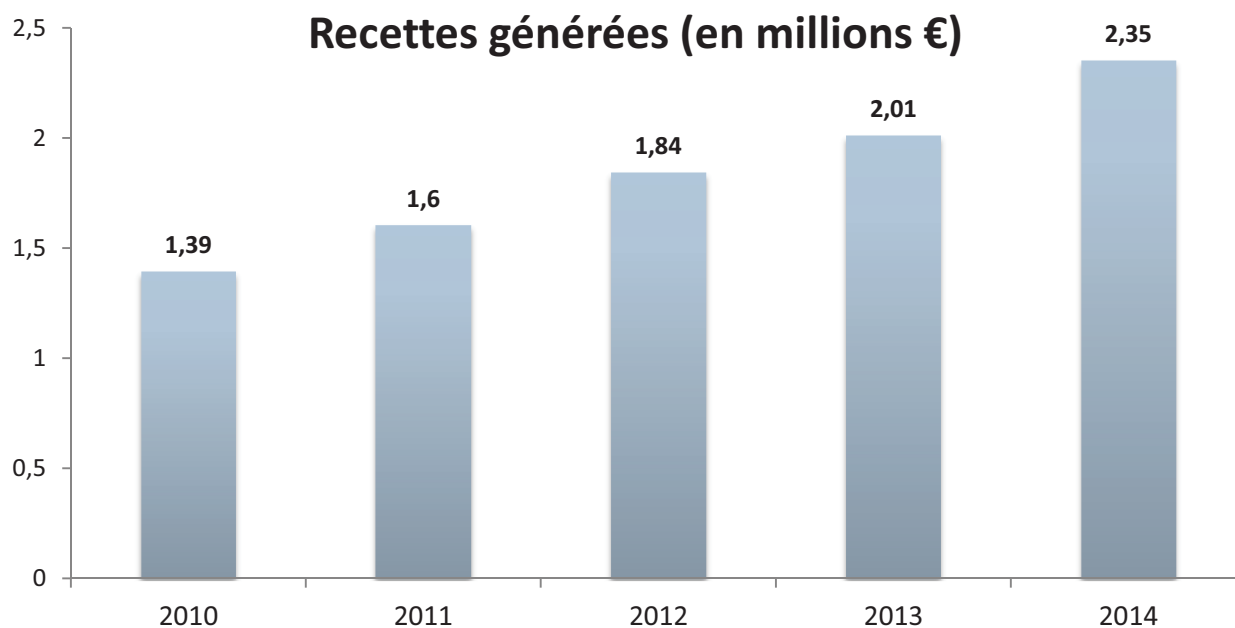
### Part de la TEOM dans le financement du service

en 2013	68,76%
en 2014	70,85%



## Redevance spéciale incitative

La Redevance Spéciale est perçue auprès des professionnels qui dépassent un seuil de production de déchets correspondant aux ménages ou qui nécessiteraient des sujétions supplémentaires (horaire, véhicules spécifiques,...). Cette redevance est due en complément de la TEOM car elle rémunère un service complémentaire à celui destiné aux habitants. Le seuil d'assujettissement est abaissé chaque année, sur 6 ans, pour sensibiliser davantage les professionnels à la réduction des déchets.



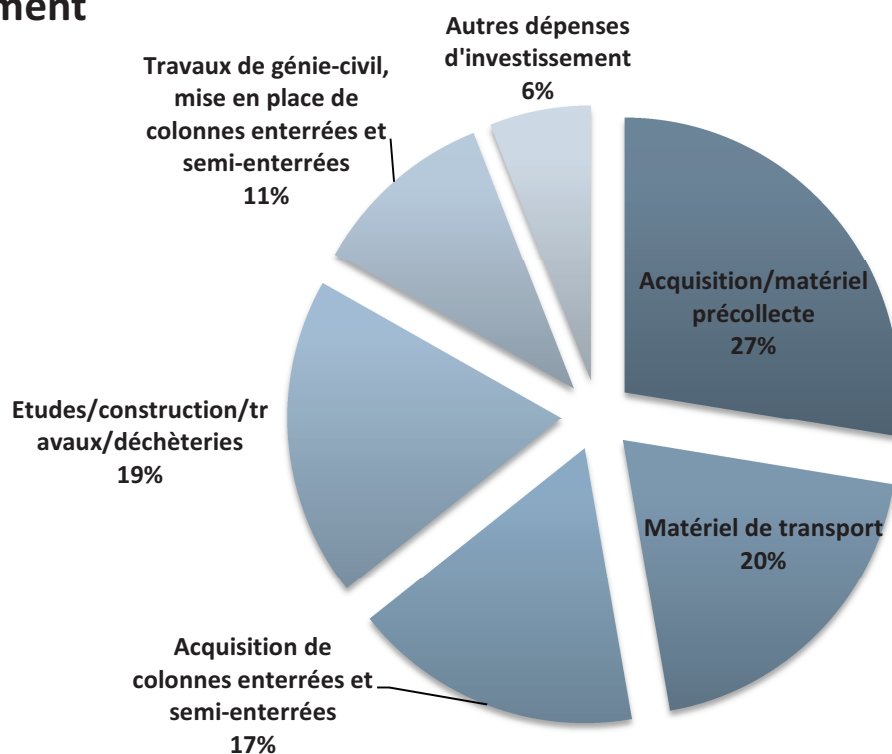
Evolution du seuil de la redevance spéciale incitative

Ordures ménagères :

	Non exonérés de TEOM		Exonérés de TEOM	
	seuil (en litres)	prix unitaire pour 100 l/semaine	seuil (en litres)	prix unitaire pour 100 l/semaine
<b>2013</b>	0 à 3 150	gratuit	0 à 500	gratuit
	3 150 à 10 000	2,31 €	500 à 10 000	2,31 €
	> 10 000	2,07 €	> 10 000	2,07 €
<b>2014</b>	0 à 2 950	gratuit	0 à 500	gratuit
	> 2 950	2,33 €	> 500	2,33 €
<b>2015</b>	0 à 2 750	gratuit	0 à 500	gratuit
	> 2 750	2,39 €	> 500	2,39 €
<b>2016</b>	0 à 2 640	gratuit	0 à 500	gratuit
	> 2 640	2,39 €	> 500	2,39 €

Les déchets recyclables font l'objet d'une tarification unique (1,28€ prix unitaire pour 100L/semaine).

## Dépenses d'investissement



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013	Année 2014	De 2013 à 2014	
			Evolution en valeur	Evolution en %
Acquisition/matériel précollecte	1 463 025 €	1 110 353 €	-352 672 €	-24,11%
Matériel de transport	995 343 €	791 989 €	-203 354 €	-20,43%
Acquisition de colonnes enterrées et semi-enterrées	1 983 690 €	687 714 €	-1 295 976 €	-65,33%
Etudes/construction/travaux/déchèteries	415 457 €	758 801 €	343 344 €	82,64%
Travaux de génie-civil, mise en place de colonnes enterrées et semi-enterrées	464 072 €	437 470 €	-26 602 €	-5,73%
Travaux Centre Technique de Collecte	14 003 €	75 207 €	61 204 €	437,08%
Travaux Centre de Maintenance de la Collecte	36 814 €	10 030 €	-26 784 €	-72,75%
Travaux Centre Technique d'Equipement	86 218 €	11 433 €	-74 785 €	-86,74%
Remboursement capital emprunt	85 309 €	79 267 €	-6 042 €	-7,08%
Composteurs et bioeaux	33 495 €	56 777 €	23 282 €	69,51%
Acquisition/ Equipements/matériels/ Outillages divers	57 582 €	5 843 €	-51 739 €	-89,85%
Matériel pour l'Education à l'Environnement et Pratiques Durables	19 748 €	1 520 €	-18 228 €	-92,30%
<b>TOTAL</b>	<b>5 654 756 €</b>	<b>4 026 404 €</b>	<b>-1 628 352 €</b>	<b>-28,80%</b>

Source : compte administratif

RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors écritures d'affectation du résultat)	Année 2013	Année 2014	De 2013 à 2014	
			Evolution en valeur	Evolution en %
OPERATIONS RELLES	1 138 375 €	969 725 €	-168 650 €	-14,81%
OPERATIONS D'ORDRE (Amortissements et sortie d'éléments d'actif)	2 754 813 €	3 465 752 €	710 939 €	25,81%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 893 188 €</b>	<b>4 435 477 €</b>	542 289 €	13,93%

Source : compte administratif


### Eléments marquants

En 2014, les **dépenses de fonctionnement** sont contenues malgré l'augmentation de la TVA passant de 7% à 10% impactant fortement les coûts de collecte par prestataire et les déchetteries. Ce résultat a été obtenu grâce à une modération des coûts de traitement, qui s'explique par la part croissante des déchets triés engendrant une absence de coût de traitement sur les Déchets Ménagers Recyclables, le SMEDAR répercutant les subventions Eco Emballages perçues. La mise en œuvre de nouvelles filières REP, qui détournent des déchets valorisables de l'élimination et les actions d'économies opérées sur les charges de fonctionnement ont également contribué à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les **recettes de fonctionnement** ont, quant à elles, été majorées grâce à une progression de la redevance spéciale auprès des professionnels et à une meilleure valorisation économique des déchets métalliques. Il est à noter qu'un soutien européen Eco-Cité pour les projets innovants, concernant principalement les équipements de centre-ville à forte contrainte d'espace, a été obtenu pour le périmètre de Rouen.

Le ralentissement des implantations de colonnes enterrées explique celui des **dépenses d'investissement**. En effet, les projets les plus avancés et concernant des bailleurs sociaux ont en partie été réalisés. Les nouveaux projets concernent des emplacements plus contraints, donc plus complexes à équiper, et des copropriétés, dans lesquelles les circuits de décisions sont plus longs. Des projets d'aménagement du centre technique ont nécessité des crédits supplémentaires.

En ce qui concerne les **recettes d'investissement**, les évolutions sont principalement dues aux opérations d'ordre.



Métropole Rouen Normandie  
Services aux usagers et transition écologique  
14 bis, avenue Pasteur  
CS 50589  
76006 ROUEN cedex  
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax. 02 35 52 68 59  
© Photos couverture : Jean-François Lange